

## 3927 - Le statut de la lecture des plus beaux noms d'Allah selon un ordre déterminé

---

### question

Question:

Certaines personnes m'ont dit: « **Si vous récitez ceci ou cela un nombre déterminé de fois, vous aurez une telle ou telle récompense. Parfois elles disent: si vous récitez les plus beaux noms d'Allah suivant un ordre déterminé, vous aurez ceci ou cela.** » J'espère que vous me prodiguerez un conseil.

### la réponse favorite

Cheikh Abd Allah ibn Qaoud a donné la réponse suivante: « **Cela n'est pas autorisé. Si celui qui le fait y croit, son action devient une innovation... Tout dhikr lié à un nombre déterminé ou à effectuer à un endroit spécifique ou un temps donné ou selon une modalité spéciale, sans une référence dans la charia, est une innovation.** »

Quant aux plus beaux noms

d'Allah, leur usage cultuel se limite à en faire des moyens d'invoquer Allah, conformément à Ses propos : « **C' est à Allah qu' appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- Le par ces noms.** » (Coran,7:180). Leur simple récitation suivant un ordre déterminé ne saurait constituer un acte cultuel. »Allah le sait mieux.